

L'entrée dans le PADD : le moment de choisir un cap



Le mot de la Présidente Caroline Cayeux

Je tiens à vous souhaiter santé et bonheur, à vous et vos familles, pour 2023 : une année particulièrement riche en ce qui concerne l'avancée des travaux du PLUi-HM !

En effet, les 6 premiers mois seront consacrés à l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Cette pièce-maîtresse du document permettra de répondre à une question centrale : comment considérer les enjeux du territoire de l'agglomération du Beauvaisis ? Aussi, plusieurs ateliers seront organisés pour établir, écrire et partager le scénario d'aménagement. Par avance, je vous remercie vivement pour l'implication de toutes et tous.



Le mot du Vice-président Gérard Hédin

Mes chères et chers collègues, je vous présente mes meilleurs vœux en cette nouvelle année.

Tournons la page de 2022, et ouvrons celle de 2023 avec un exercice passionnant : l'écriture du PADD. Pour cela, la complétude des cahiers d'intentions par chacune des 53 communes a été un préalable indispensable. Mais, d'autres éléments fondamentaux vont peu à peu permettre de parfaire notre vision collective du projet de territoire : en particulier, l'analyse des potentiels fonciers et l'inventaire des zones d'activités économiques.

Même si la charge de travail qui nous attend est importante, le défi à relever demeure majeur. A l'attaque !

UNE SECONDE RENCONTRE avec les personnes publiques associées



Comité de pilotage du 5 janvier 2023 à Laversines

Les personnes publiques associées ont participé à une 2^{ème} journée de présentation du diagnostic agricole et de la méthode d'analyse du potentiel foncier (volet U), et des diagnostics habitat (volet H) et mobilités (volet M).

Cette rencontre s'est tenue à Laversines le 5 janvier 2023, en présence des vices-présidents de la communauté d'agglomération du Beauvaisis. Les échanges ont été nombreux et fructueux.



Réunion publique du 12 janvier 2023 au siège de l'agglomération

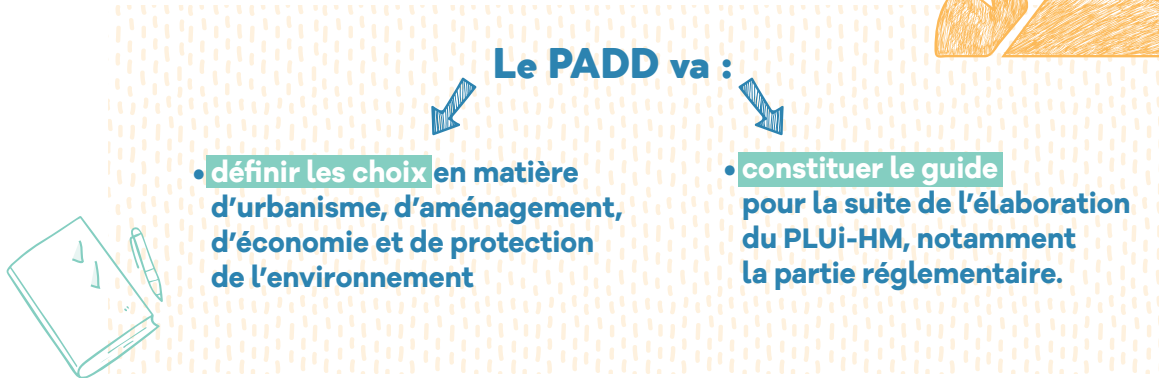
RETOUR SUR la réunion publique du 12 janvier 2023

Un temps d'échanges ouvert à tous a été organisé le jeudi 12 janvier 2023 au siège de la communauté d'agglomération du Beauvaisis. Une vingtaine de personnes était présente, et a pu

prendre connaissance de la démarche PLUi-HM et des premiers travaux menés dans le cadre du diagnostic du territoire.

LE PADD : LA PHASE DE PROJET

Le PADD constitue la pièce maîtresse du PLUi-HM, puisqu'il exprime le projet politique global de la communauté d'agglomération du Beauvaisis pour les 10-15 prochaines années.



Le principe des cahiers d'intentions : le recueil des avis de chacune des communes pour définir des priorités

Au regard des principaux constats identifiés dans le diagnostic territorial, plusieurs thématiques ont été ciblées :

- les paysages
- la trame verte et bleue et les milieux naturels
- les formes urbaines et le patrimoine
- les modes d'urbanisation
- les risques et les nuisances
- les eaux
- la démographie
- l'habitat
- les déplacements
- les activités économiques
- l'agriculture
- le climat
- l'air
- les énergies
- les déchets
- la vie locale
- les loisirs
- le tourisme

Dans le cadre du PADD, la première étape doit reposer sur une définition et une hiérarchisation des enjeux. Pour cela, les 53 maires ont été amenés à remplir un cahier d'intentions, composé d'une thématique cible, d'éléments de synthèse du diagnostic, de constats sous la

forme d'atouts et de contraintes, puis de plusieurs enjeux à hiérarchiser selon 4 gradients (de faible à prioritaire). D'autres enjeux pouvaient être inscrits par les élus, tout comme des projets en lien avec chacune des thématiques abordées.

MODES D'URBANISATION



CONSTATS

ATOUTS	FABLESSES
<ul style="list-style-type: none"> > Des potentiels fonciers en densification ou renouvellement (dents creuses, friches, anciens corps de ferme...) > Des opérations en densification déjà opérées et en cours qui permettent de contenir la consommation d'espace > Des opérations de renouvellement urbain de l'habitat à Beauvaisis > Une réappropriation du bâti ancien qui participe à son maintien et sa mise en valeur 	<ul style="list-style-type: none"> > Un développement en extension qui génère des besoins en réseaux importants (assainissement, gestion des déchets, transports scolaires, etc.) et donc un coût pour les collectivités (communes et CAB) > Un développement qui a engendré une consommation d'espace importante > Une banalisation des paysages > Une densification sous forme de divisions parcellaires modifiant le paysage urbain (notamment dans le cas de village-rue) et générant de potentiels problèmes de fonctionnement urbain (coiffées de voisinage notamment)

ENJEUX

	PRIORITAIRE	FORT	MOYEN	FAIBLE	spécifique à une commune
La réduction de la consommation d'espaces agricoles et naturels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
L'acceptabilité de la densification pour, d'une part, mettre en valeur les centres anciens et préserver le patrimoine bâti et, d'autre part, maintenir la qualité de vie dans le territoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
L'optimisation du foncier par la mise en œuvre d'opérations d'ensemble	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
La reconquête des espaces aujourd'hui non utilisés (dents creuses, friches...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
La réappropriation du bâti existant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Identifiez-vous d'autres enjeux ? Avez-vous des remarques ?

Avez-vous, sur votre commune, ou connaissez-vous ailleurs des projets d'aménagement qui pourraient répondre à ces enjeux ?

Extrait d'un cahier d'intentions

La suite

1 Une restitution des cahiers d'intention dans chacun des secteurs (février 2023)

Le retour sur les cahiers d'intentions est prévu le **jeudi 9 février et le vendredi 10 février 2023** dans chacun des secteurs. Cette présentation de la hiérarchisation des enjeux permettra de faire :



Des focus sur les enjeux communs



Des zooms sur les enjeux éventuellement propres aux secteurs



Des focus sur les enjeux ne faisant pas consensus

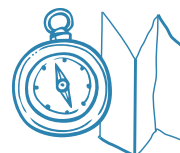


2 Des ateliers pour élaborer les scénarios du PADD (fin mars 2023)

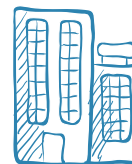
Afin d'imaginer le territoire à l'horizon 2035, des ateliers seront organisés à la fin du mois de mars 2023 dans chacun des 6 secteurs. L'organisation et les sujets traités seront identiques.

Et en parallèle...

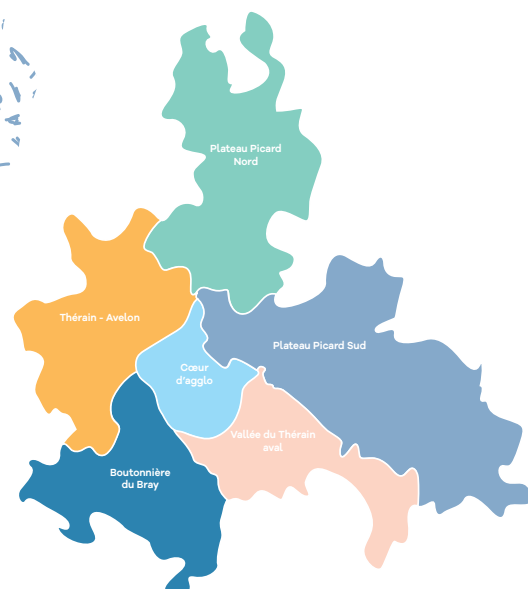
Deux nouvelles obligations découlent de la **loi climat et résilience** et seront traitées dans le courant du premier semestre 2023 :



Le repérage et l'identification du potentiel foncier



L'inventaire des zones d'activités économiques



CONCERTATION PRÉALABLE :

Rappel sur le principe du traitement des remarques émises par le public



Dans le cadre de l'actuelle phase de concertation préalable, le public peut formuler ses observations ou propositions. Pour cela, **des registres** sont mis à disposition au siège de l'agglomération et dans chaque communes-membres (aux jours et heures habituels d'ouverture). Le public peut également faire part de ses remarques à **l'adresse mail** dédiée (plui@beauvaisis.fr), ou bien envoyer un **courrier postal** :

**Communauté d'Agglomération du Beauvaisis,
Madame La Présidente,
48, rue Desgroux,
60005 Beauvais CEDEX**

*En précisant en objet :
"Concertation préalable du PLU intercommunal".*

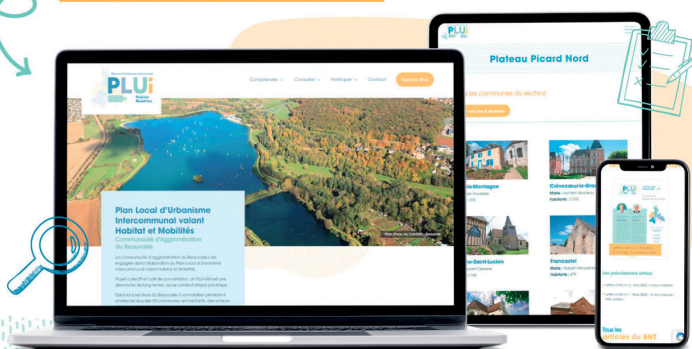


En ce qui concerne le traitement des observations reçues, l'avis du maire est systématiquement demandé par la CAB, puis le demandeur reçoit une réponse (copie étant faite au Maire).

Enfin, le **site internet** dédié au PLUi-HM est alimenté régulièrement pour accéder à tout moment à l'ensemble des informations en lien avec le projet. Un espace spécifique est dédié aux élus, avec un accès à une plateforme privative d'échanges.

Le site internet

100% PLUi-HM



plui.beauvaisis.fr



14 DÉCEMBRE 2022

Séminaire des maires pour une présentation de l'ensemble du diagnostic territorial (à Goincourt)

5 JANVIER 2023

Comité de pilotage avec les personnes publiques associées (à Laversines)

12 JANVIER 2023

Réunion publique au siège de la CAB

26 JANVIER 2023

Date finale pour l'envoi des cahiers d'intentions complétés

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

9 ET 10 FÉVRIER 2023

Réunions sectorielles (restitution cahiers d'intentions et présentation de la méthodologie sur le repérage et l'identification du potentiel foncier)

27 FÉVRIER 2023

Comité de pilotage PPA/vices-présidents

7 ET 8 MARS 2023

Permanences dans les 6 secteurs (travail sur le potentiel foncier)